

- A Monsieur Jean-Yves Le Drian
 - A Monsieur Marc Le Fur
 - A Monsieur René Louail
 - A Monsieur Christian Troadec
 - A Monsieur Xavier Compain

Messieurs,

La CGT souhaite vous interpeller, en tant que candidats aux élections régionales, pour que vous nous fassiez part de votre avis sur des sujets que nous estimons prioritaires pour l'avenir des salariés de la région.

Ces dernières années, le monde du travail, et plus particulièrement les secteurs de l'industrie, ont été mis à mal.

Des pans historiques de notre région ont été fragilisés avec un phénomène de désindustrialisation et de suppressions d'emplois conséquentes.

Tant dans la navale, l'électronique, l'automobile que dans l'agroalimentaire, les restructurations ont eu pour effet de réduire notre capacité de production dans des secteurs socles, structurants, voire porteurs.

Si la Bretagne a subi plus tardivement les effets de la crise financière, elle est aujourd'hui fragilisée. Cela pourrait conduire à s'interroger sur la capacité à maintenir et développer l'emploi tout en favorisant le tissu industriel et l'ancrage des activités sur la région.

Attentive à ce scrutin électoral régional, la CGT porte une démarche qui lie le développement économique, le progrès social et la préservation de l'environnement.

Ces trois piliers du développement durable, qui doivent s'articuler, pour la CGT, autour de l'Humain, sont des enjeux de société importants que les choix du futur exécutif impacteront.

La réforme territoriale (Lois MAPTAM, NOTRe) donne des compétences nouvelles et/ou renforcées aux régions, notamment sur l'économie, l'aménagement du territoire, l'emploi, la formation professionnelle, les mobilités pour ne retenir que celles-là.

C'est pourquoi nous sollicitons votre point de vue sur :

✓ Le SRDEII, (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation) puisqu'il s'agit d'un schéma prescriptif et non plus d'une stratégie, celuici semble prendre le pas sur l'ensemble des politiques publiques territoriales et notamment sur le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d 'Égalité des Territoires).

Ces deux schémas, présentés dans cet ordre, vont faire l'objet d'une élaboration qui méritera certainement une approche particulière tant en terme de contenu que de méthode. Cela appelle de notre part la volonté de connaître votre approche sur le sujet.

La primauté politique fait au développement économique, à l'innovation et l'internationalisation sera certainement au cœur des politiques de filières et singulièrement en termes d'attributions des financements aux entreprises.

N'y a-t-il pas dès lors à mieux flécher, identifier et vérifier l'efficacité de ces fonds structurels en faveur de la politique de l'emploi durable en territoire?

Quels seront les outils que vous actionnerez pour permettre de mettre l'emploi et le travail au centre des préoccupations?

La CGT n'ignore pas que les questions économiques sont une pierre angulaire du vivre ensemble, mais nous plaçons sur le même niveau les enjeux sociaux et environnementaux.

✓ Sur l'emploi, l'apport de métiers nouveaux ne suffit pas pour absorber les pertes d'emploi, d'autant que les exigences de compétitivité prônées par les dirigeants d'entreprises dégradent les conditions de travail et augmentent la productivité par salarié.

La situation dans notre région est d'autant plus aggravée par un niveau de salaire en retrait par rapport à la moyenne nationale ce qui n'a absolument pas pour résultat de tirer vers le haut l'activité.

Pour la CGT, l'emploi doit être au cœur du développement économique de la région. De plus, cet emploi doit être de qualité et durable.

✓ Concernant les questions d'environnement sous l'aspect plus particulier des mobilités, nous sommes désireux d'éclairages :

Depuis le 1^{er} janvier 2002, les régions ont en charge l'organisation des services régionaux de voyageurs (TER) et auront les autres transports hors urbains en 2016. Si depuis 2002, l'offre TER s'est nettement améliorée, celle-ci n'est pas consolidée à court et moyen terme au regard des besoins croissants de mobilités quotidiennes notamment. La question des infrastructures est aussi posée, tant sur de secondaires qui se dégradent que de nouvelles à créer. Certes, ces investissements relèvent de l'Etat mais la région est impactée par cet aspect. Sur les transports de marchandises, des questions se posent sur les conséquences environnementales, sociales et de santé, avec l'usage du mode routier comme quasi seul mode utilisé en Bretagne. Qu'entendez-vous mener comme politique sur ces sujets des transports ?

- ✓ La mer revêt des potentialités de développement économique et d'emploi en Bretagne. Seriez-vous disposé à préciser votre ambition pour une stratégie maritime régionale ?
- ✓ Dans le cadre de l'emploi durable, la formation professionnelle doit devenir un moyen de sécuriser le parcours des salariés tout au long de leur vie afin de développer leurs qualifications dans le cadre d'une mobilité choisie, ou subie le cas échéant.

Elle doit également être un moyen efficace pour permettre aux salariés en recherche d'emploi d'y accéder, ce qui nécessite de mieux mettre en corrélation les stratégies économiques et la formation professionnelle sur les territoires.

Comment comptez-vous aborder ces questions de formation professionnelle?

✓ L'engagement de la Cgt, avec d'autres organisations syndicales lors des discussions autour du Pacte d'Avenir pour la Bretagne, particulièrement dans son titre 1, devait permettre d'apprécier les évolutions économiques et sociales en les prévenant et en faisant de l'anticipation un mode nouveau de dialogue social.

Toujours en phase de recherche, la Conférence Sociale Régionale, peut être un outil qui permet de mobiliser les acteurs économiques et sociaux, les services de l'Etat et de la Région, pour définir des pistes expérimentales et développer des initiatives qui articulent le maintien des activités industrielles, leur développement, leur transformation en y associant les salariés pour leur permettre de conquérir une continuité dans l'emploi.

Quelle analyse faites-vous autour de la Conférence Sociale Régionale et du quadripartisme dans le cadre d'un dialogue social rénové ?

✓ Alors qu'actuellement nombreux sont ceux qui cherchent à affaiblir les droits et garanties collectives du monde du travail, quelle est pour vous la place des salariés et de leurs organisations syndicales dans et hors de l'entreprise ?

Dans ce "renouveau" institutionnel et de réorganisation territoriale, il convient ainsi de relever le rôle prédominant de la CTAP (Conférence Territoriale de l'Action Publique) mais qui, à ce stade, ne reflète pas la juste représentativité républicaine du point de vue économique, social et environnemental. C'est pourquoi la CGT y revendique sa place.

La CGT veut rappeler son souci de faire du dialogue social un moyen de la démocratie sociale dans les territoires. Nous sommes également attachés au respect de la hiérarchie des normes sociales, et bien que des expérimentations régionales puissent être innovantes pour les salariés, elles doivent respecter les droits et garanties collectives nationales.

Attentive à vos réponses sur ces quelques aspects essentiels précisés ci-dessus, la CGT portera vos éléments d'appréciation à la connaissance de ses syndiqués (es) et plus largement des salariés (es), retraités (es) et privés (es) d'emplois de la région.

Dans l'attente de vous lire, veuillez recevoir, Messieurs, nos salutations syndicalistes.

Pour le Comité Régional CGT de Bretagne Le Secrétaire du Comité Régional

C.G.T. Bretagne

Thierry GOURLAY

Nota : Ce courrier est publié sur le site http://www.cgt-bretagne.fr/